

**AMAP DES 5+
CONTRAT HUILES ET FARINES BIOLOGIQUE**

LE PRODUCTEUR :
Sandie Floquet
1 rue des canards
18170 Loye sur Arnon
06.71.08.77.11
s.floquet@hotmail.fr

LE CONSOMMATEUR-ADHERENT :
NOM/PRÉNOM:
Tél:
Courriel:

Le présent contrat traduit l'engagement du producteur :

- fournir tous les 2 mois la quantité d'huiles et farines biologiques suffisantes pour confectionner les commandes en fonction de la production ;
- consacrer aux adhérents de l'AMAP une partie de sa production annuelle ;

Et celui du consommateur-adhérent à l'AMAP :

- garantir la juste rémunération du travail du producteur ;
- commander pour la saison avec le paiement en avance par chèque(s) à l'ordre du producteur.

Termes du contrat :

Le présent contrat est passé pour l'approvisionnement tous les 2 mois d'huiles et farines biologiques.

**Le présent contrat est établi pour les mardis 2 avril , 25 juin, 3 sept et 26 novembre,
soit 4 livraisons.**

Les consommateurs peuvent toutefois commander des huiles et farines (si disponible) en supplément en informant le référent une semaine à l'avance et en lui donnant le règlement correspondant.

Les produits seront récupérés par les amapiens le mardi soir pendant la livraison de l'AMAP des 5+, dans la grange des Dîmes à Plaimpied. En cas d'absence non prévue de l'adhérent consommateur (ou d'un proche pour récupérer la commande), les produits non retirés seront distribués aux consommateurs intéressés.

Le producteur déclare respecter les règles d'hygiène et de sécurité propres à sa profession. Il fixe librement le prix de sa production pour la saison, en cohérence avec le prix du marché local. En fonction du choix de plateaux, les productrices proposeront leur gamme de fromage en fonction des stocks liées à la production.

Production	Prix	Commande				montant
<i>Farines</i>		02/04	25/06	03/09	26/11	
Blés population T80 1 kg	2,80 €/kg					
Blés population T110 1 kg	2,80 €/kg					
Engrain (petit épeautre) T80 1 kg	4,50 €/kg					
Engrain T110 1 kg	4,50 €					
Blés population T80 5 kg	13,50 €					
Blés population T110 5 kg						
Engrain T80 5 kg	22 €					
Engrain T110 5 kg						
<i>Huiles</i>						
Chanvre bouteille 50 cL	14 €					
Tournesol bouteille 50 cL	3,60 €					
Tournesol bidon 2 L	8,70 €					
Lin bouteille 50 cL	13 €					

Modalités d'engagement

Le consommateur-adhérent et le producteur s'engagent à passer contrat dans le respect des principes de l'AMAP rappelés dans les statuts de l'association. L'AMAP des 5+ déclare agir en tant qu'organisateur de services entre le producteur et le consommateur-adhérent, et s'assure du respect intégral de la Charte Nationale des AMAP consultable sur place.

Le producteur et le consommateur déclarent avoir acquitté leur cotisation à l'AMAP des 5+.

Commande et règlement

Le présent contrat et les règlements par chèque à l'ordre de **Sandie Floquet** sont à remettre directement au référent Philippe Jeannot. Une bannette (relevée à chaque fin de livraison le mardi) est à disposition dans la grange pour la transmission des documents. Les commandes supplémentaires sont à adresser au référent à l'adresse suivante : cpjeannot@numericable.fr

Remarques du consommateur adhérent :

Signatures des parties :
 Consommateur-adhérent

Producteur